



Projet de la section sportive Handball

Collège Jeanne d'Albret

Année 2023-2026

Contexte et organisation

La section sportive handball est proposée au collège Jeanne d'Albret en partenariat avec le comité départemental de Handball 64, et le club de Handball Pau Nousty.

En 2022/2023, vingt-six élèves, de la 6^e à la 3^e, sont inscrits à cette section.

La section sportive est coordonnée par Mme Ciers-Rigaud, professeur d'EPS, qui encadre deux séances hebdomadaires.

Ces séances ont lieu de 15h à 16h35, avec la participation d'un technicien ou d'un éducateur du club de Pau Nousty.

Le programme hebdomadaire est réparti en 2 entraînements de 1h30 (1h20 effective + le temps de vestiaire) pendant le temps scolaire. Les élèves n'auront donc jamais handball après 17h00 par exemple. Des compétitions UNSS ont parfois lieu le mercredi après-midi (seulement 4 à 5 dans l'année).

Du point de vue scolaire, les élèves sont inscrits dans une classe correspondant à leur niveau, avec des élèves handballeurs et des élèves non-handballeurs. Ils ont exactement le même emploi du temps que les autres, avec les deux entraînements en plus (3h00).

À la fin de l'année « test » de 6^e, votre enfant pourra décider d'arrêter ou de poursuivre la section sportive pour trois années supplémentaires, jusqu'en 3^e, avec le même degré d'engagement (2 entraînements hebdomadaires et 4 à 5 compétitions annuelles).

Les engagements

En s'inscrivant à la section sportive handball, chaque élève s'engage à :

Engagements sportifs	Engagements scolaires	Engagements médicaux
<ul style="list-style-type: none">- Être présent aux séances de la section sportive scolaire (même en étant inapte).- Avoir son matériel à chaque séance.- Être licencié à l'AS du collège.- Être présent aux entraînements UNSS s'il est non licencié en club de handball.- Participer aux compétitions de l'UNSS handball.	<ul style="list-style-type: none">- Être irréprochable au niveau de son attitude en cours.- Rechercher le plus haut niveau de performance scolaire possible.- Respecter le règlement intérieur de l'établissement.- Participer activement aux cours d'EPS.- S'engager à poursuivre la section sportive durant les 4 années au collège (possibilité d'interruption en fin de 6^e)	<ul style="list-style-type: none">- Informer le professeur responsable de la section et l'infirmière en cas d'un éventuel problème médical.- Se soigner auprès de spécialistes en cas de blessure, même légère.

Le suivi scolaire

Un suivi scolaire est organisé, il conditionne la participation à la section. A la fin de chaque trimestre, un bilan sera effectué par le professeur d'EPS, en accord avec l'équipe pédagogique, et sera présent sur le bulletin de l'élève. En cas de défaillance ou de baisse trop importante des résultats, l'élève se verra suspendu de section sportive et devra sur ce même créneau participer au dispositif « devoirs faits » le temps de retrouver des résultats scolaires répondant aux exigences.

Objectifs généraux de la section sportive handball

La section sportive accueille les élèves licenciés, ou souhaitant simplement pratiquer le handball, dès lors qu'ils sont motivés par ce sport.

Dans le cadre du projet d'établissement et du projet EPS, la section Handball a pour but de :

⇒ **Former un handballeur responsable et autonome dans ses activités scolaires et sportives, doté d'un savoir - être sur et en dehors du terrain.**

- Encourager la motivation des élèves en les mettant en situation de réussite ;
- Offrir un nouveau parcours de réussite aux élèves et de développer leur goût de l'effort ;
- Encourager la prise de responsabilité ;
- Former à l'arbitrage ;
- Travailler avec les élèves sur les notions d'hygiène de vie (se respecter) et de fair-play (respecter les autres).

Les compétences visées

1- Compétences du socle commun

Ces compétences choisies dans le socle commun apparaîtront en fin d'année sur Pronote.

Cycle 3 (6^e)

Domaine 2 : Rechercher le gain du match par des choix tactiques simples et efficaces

- But en situation favorable, but, tir cadré en situation favorable, tir non cadré en situation favorable
- Nombre de possessions de balle, nombre de balles atteignant la zone de marque, nombre de tirs cadrés en situation favorable

Domaine 1-4 : Coopérer pour attaquer et défendre

- Participer au projet collectif en tant qu'attaquant : amener la balle en zone de marque et tirer en position favorable
- Participer au projet collectif en tant que défenseur : défense individuelle tout terrain sans contact afin de ralentir, gêner la progression de balle en se plaçant prioritairement entre son adversaire direct et la cible.

Domaine 1-4 : Comprendre la réversibilité des rôles et réagir rapidement au changement de statut.

- Se reconnaître attaquant : mon équipe est en possession du ballon
- Se reconnaître défenseur : l'équipe adverse est en possession du ballon

Domaine 1-4 : Faire des choix pertinents d'actions pour atteindre la cible

- Porteur de Balle (PB) : jeu dans le couloir de jeu direct, choix entre passer, avancer (3 pas) et tirer (en situation favorable).
- Non Porteur de Balle (NPB) : se démarquer en avant à distance de passe

Domaine 3 : Accepter de tenir des rôles simples d'arbitre

Cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e)

D2 : Rechercher le gain de la rencontre par la mise en œuvre d'un projet prenant en compte les caractéristiques du rapport de force

- choisir entre un jeu en montée de balle rapide ou d'attaque placée autour de la zone
- S'organiser collectivement en se répartissant les rôles pour stopper ou ralentir la montée de balle et assurer le repli défensif

D 1-4 : Occuper collectivement l'espace en écartement et en étagement. Faire des choix pertinents d'actions pour atteindre la cible

- PB : jouer dans le couloir de jeu direct ou indirect par passes, passer ou dribbler et / ou tirer. Jouer en évitement/débordement : passe et va, relais, exploitation de l'appui et du soutien
- NPB : se mettre au service de l'autre pour lui permettre de progresser, se démarquer en appui ou en soutien, créer des espaces libres pour ses partenaires.

D 1- 4 : Maîtriser et coordonner des actions motrices

- passer et recevoir en mouvement
- réceptionner et tirer en utilisant une gamme de tirs dans différents secteurs : de l'aile, à 9 m, à 6m

D 3 : Être solidaire de ses partenaires et respectueux de ses adversaires et des arbitres

- Prendre ses responsabilités et adapter ses choix en fonction du score
- Encourager, proposer des solutions, relativiser les erreurs de chacun et le score

D 3 : Co arbitrer une séquence de match

2- Objectifs spécifiques et compétences à acquérir

- Connaître les règles du jeu pour pouvoir jouer et arbitrer (formation des Jeunes Arbitres dans le cadre de l'UNSS).
- S'inscrire dans un projet collectif (de jeu ou dans un projet plus général comme la section)
- Respecter les adversaires, les partenaires, les entraîneurs
- Accepter les consignes de travail et de jeu
- Soutenir son équipe
- Accepter les différents rôles (arbitre, joueur, remplaçant...)
- Agir en toute sécurité pour soi (gestion de l'effort, de la récupération...) et pour les autres (attitude sur le terrain...)
- Adopter une attitude respectable quel que soit le résultat du match

De manière générale, la formation est axée sur la prise d'informations, l'analyse de la situation, le choix, l'exécution technique

- en individuel : le 1 contre 1, les différentes formes de passes, le passage de bras, les différentes formes de tirs, le débordement, les feintes, la gestuelle défensive...
- en collectif : la fixation, le décalage, le renversement, la prise d'intervalle, le placement/replacement, le contournement, la dissuasion, le harcèlement, le repli défensif...
- se rendre disponible pour apporter des solutions, prendre de l'information sur ses partenaires, ses adversaires, le ballon...

L'évaluation

Les élèves appartenant à la section sportive handball ne sont pas notés, mais seront évalués par compétences par le professeur et les intervenants. Une appréciation sera également portée sur le bulletin semestriel. Celle-ci ont pour but de renseigner l'élève, la famille et les autres enseignants sur le travail, les progrès, l'investissement et l'attitude de l'élève dans la section sportive.

En plus de cette évaluation semestrielle, un suivi régulier est organisé (suivi de Pronote, échanges avec les collègues).

Il s'agit de réagir rapidement en cas de manquement d'un élève à l'égard des exigences de la section.

En fin d'année, le professeur de la section et l'intervenant du club Pau Nousty sports décident de la reconduction des élèves pour l'année suivante, en fonction de leur comportement, attitude, et progression globale.